

L'alternance travail-études : UN CONCEPT ÉDUCATIF

CHAPITRE 1

L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES SE CARACTÉRISE PAR DES PASSAGES ALTERNÉS ENTRE LES MILIEUX SCOLAIRE ET DU TRAVAIL. ELLE PLACE L'ÉLÈVE AU CENTRE DU PROCESSUS ÉDUCATIF, TOUT EN TENANT COMPTE DE SES BESOINS PARTICULIERS AINSI QUE DE CEUX DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ET DE L'ENTREPRISE.

L'alternance travail-études permet d'exploiter simultanément deux lieux distincts d'apprentissage, soit le milieu scolaire et le milieu du travail.

Elle constitue une formule éducative, en ce sens qu'elle concerne autant l'approche pédagogique que les moyens d'enseignement. Elle ne désigne pas un programme d'études en particulier, mais constitue une façon possible d'organiser et d'offrir la formation dans un programme d'études donné.

Par l'articulation entre l'établissement scolaire et l'entreprise, l'alternance travail-études place l'élève au centre du processus éducatif et l'amène à exercer un rôle plus significatif dans sa propre démarche de formation. Cette approche lui permet d'effectuer ses apprentissages en conformité avec ses propres objectifs de développement professionnel.